

LIVRET D'ACCUEIL.

Cher(e) ami(e).

Tu viens d'effectuer le plus difficile.... franchir la porte de la salle de nos répétitions ! Si le brouhaha et le nombre important de personnes présentes ne t'intimide pas, sache que tu es au bon endroit et nous sommes tout joyeux de t'accueillir à la chorale « Chante Joie ».

Histoire et fondement.

Bienvenue dans cette chorale qui été créée au sortir de la 2ème guerre mondiale mais officialisée en 1958. Sa structure est associative, dotée de statuts officiels et gérée par des **choristes bénévoles**. L'Association « Chorale Chante Joie » a pour but de perpétuer la philosophie du mouvement « A Cœur Joie » créé par César Geoffroy : sauf en cas de voix perturbant l'équilibre du chœur – ce qui est rarissime – et se veut vecteur de liberté et de démocratie.

Elle est affiliée aujourd'hui à la Fédération Multiphonie et regroupe entre soixante et soixante dix choristes.

1. LA CHORALE.

La chorale n'est pas confessionnelle, chacun vient laïquement avec son bagage spirituel personnel.

La chorale est une association. Tu es donc adhérent(e) de l'association par le paiement de la cotisation annuelle. Cela implique que tu participeras :

- aux répétitions et aux week-ends de travail
- aux concerts - sauf si tu n'es pas assez prêt(e.)
- aux assemblées générales

Dotation

Il te sera remis lors de la première répétition :

- ce livret d'accueil
- les statuts de l'association
- le règlement intérieur

En retour, tu t'engages à respecter le fonctionnement de l'association et les moyens mis à disposition.

2. LES PUPITRES.

Voix.

Il n'est pas toujours simple de savoir dans quel pupitre chanter (Basse, Ténor, Alto, Soprano) c'est pourquoi après 2 ou 3 répétitions les chefs de chœur peuvent te proposer une très courte audition pour déterminer dans quel pupitre tu seras le plus à l'aise vocalement.

❖ un parrain ou une marraine te guidera pour ta 1ère année et il (elle) sera ton interlocuteur (trice) privilégié(e).

3. LES CHANTS.

Répertoire et Programme

Le choix des chants relève du chef de chœur et d'un conseil musical qui s'appuie sur le répertoire accumulé depuis des années ou en propose de nouveaux.

Les concerts peuvent être de nature très diverse, Chante Joie seule ou avec une ou plusieurs autres chorales amies ou invitées, en accompagnement de soliste ou accompagnement d'orchestre

Chante Joie organise des échanges avec d'autres chorales françaises ou étrangères qui donnent lieu à des rencontres enrichissantes.

L'apprentissage se fait également en dehors des répétitions par le travail personnel avec la partition pour ceux qui savent lire le solfège et/ou avec les guides audio chantés par ordinateur pupitre-par-pupitre.

4. LES RÉPÉTITIONS (où et quand ?)

- **Les répétitions** ont lieu chaque jeudi – en dehors des vacances scolaires- de 19 h 15 à 21 h 30 de début septembre à fin juin, sauf indication contraire par le C.A. de l'association. Le lieu est : Maison des associations -19 rue de Wicardenne 62200 Boulogne-sur-Mer.
- **Il est important d'arriver à l'heure** autant que possible pour un travail serein, et en avance pour la convivialité. Aider à l'installation du matériel et de la salle est bien sûr possible.
- **Les week-ends de travail** : En règle générale 2 week-ends de travail sont proposés dans l'année. C'est un moment de convivialité. C'est aussi un moment de travail au moins aussi essentiel que l'assiduité aux répétitions hebdomadaires.

Comment se passe une répétition ?

La répétition débute par des exercices de relaxation des muscles guidés par le chef de chœur car notre instrument de musique est notre corps. Ensuite, des vocalises permettent l'ouverture de la voix. Enfin on chante. Parfois, le C.A., par la voix de son Président, prend la parole sur la fin de la séance pour faire passer des informations importantes.

Il est utile d'avoir toutes ses partitions, un crayon et une gomme.

5. LES CONCERTS.

Le concert est un aboutissement de tout le travail d'apprentissage lors des répétitions et surtout une manière de partager avec notre public notre passion. Pour optimiser le concert, les chefs exigent parfois que certains chants soient connus par cœur .

Le C.A. recherche les opportunités de concert et décide en accord avec le chef de chœur. Il est important que les choristes aident et trouvent eux aussi des opportunités de concerts (lieux, financement, sponsor...). Toute opportunité de concert peut être proposée au C.A. qui en étudiera la faisabilité.

Comment se déroule un concert vu des coulisses ?

Il faut arriver au minimum 1 h 30 avant (pour le raccord). Les chants ne sont pas forcément répétés en entier mais suffisamment pour se rendre compte de l'acoustique du lieu. Il est aussi nécessaire de faire des essais de sono avec la chorale au complet et le placement optimum des choristes.

Quelle tenue mettre ?

Selon les concerts la tenue vestimentaire est différente :

- Ensemble long Noir avec accessoires Rouge ou « Jean » et Polo (ou T-shirt Marin)

6. LA VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil d'Administration (C.A.).

Comme toute association « loi de 1901 », la chorale est composée d'un Conseil d'Administration dont les 9 membres sont élus pour 3 ans et renouvelés pour 1/3 chaque année. Tu trouveras dans les statuts et dans le règlement intérieur de l'association qui t'ont été remis : son rôle, les missions de chaque membre et, sur le site internet : www.choralechantejoie.fr, les personnes occupant chaque position.

Le Bureau.

Il est constitué de 3 membres : le Président, le Secrétaire, le Trésorier. Son rôle est purement administratif et il se réunit à la demande du Président. Il lui revient de veiller à la mise en œuvre des délibérations tant du conseil d'administration que de l'assemblée générale, il veille au bon fonctionnement statutaire de l'association ainsi qu'au respect de la réglementation.

Au-delà du C.A. chacun peut contribuer ponctuellement à la vie de l'association. Tu peux toi aussi t'investir bénévolement avec nous pour faire fonctionner « Chante Joie ». Tous les talents sont bienvenus : organisation, communication, pâtisserie, co-voiturage, informatique, multimédia, etc.

La cotisation.

Elle est fixée par le C.A. en prenant en compte les frais d'achat des partitions, le nombre d'adhérents, les recettes attendues des concerts. Elle est actuellement de 45 euros (pour les personnes imposables, mais minorée pour ceux qui ne sont pas imposables : soit 15 euros) pour une année complète, payable par virement bancaire ou par chèque à remettre au trésorier. Elle est due durant le dernier trimestre de l'année civile. Elle peut être payée en plusieurs fois.

La chorale « Chante Joie » a été reconnue d'intérêt général, ce qui lui permet de délivrer des reçus fiscaux pour l'année suivante. Ainsi l'adhésion de 45 € donne lieu à une déduction d'impôt de 60 % de la somme versée.

L'Assemblée Générale Annuelle.

Elle est obligatoire et prend la place d'une répétition un jeudi de début d'année. Elle fait le bilan moral, le bilan d'activité et financier de l'exercice écoulé et présente au vote les postes à renouveler au C.A.. Les principales sources de revenus de l'association sont les cotisations. L'assemblée générale est un moment d'échange et de prise de recul sur le fonctionnement de la chorale, ses difficultés et ses réussites. C'est un moment de citoyenneté. C'est aussi un moment de convivialité.

Le site internet de Chante Joie

Son adresse est : chorale-chantejoie-boulognesurmer.fr

La partie publique est une vitrine pour la notoriété de la chorale :

- pour les futurs adhérents qui découvrent « Chante Joie »
- pour les organisateurs de concerts potentiels qui se renseignent sur la chorale.
- pour le public qui se renseigne sur les concerts.

7. LE CHEF DE CHOEUR.

La chorale « Chante Joie » a le privilège d'être dirigée par 2 chefs de chœur bénévoles : Monique Lelong en est la titulaire, elle est secondée par Brigitte Seillier.

Regarder son chef de chœur est indispensable. Tu verras, nos « Chefs » adorent tester notre attention à tout moment pour varier les nuances et les tempos

8 Eh bien chante maintenant... !!!



- Pour accéder aux informations, calendrier de nos manifestations, partitions et enregistrements → sur notre site : Utilisateur "choriste" - Mot de passe "joie chante"
- Pour communiquer : boîte mail "contact@chorale-chantejoie-boulognesurmer.fr"